



**SARL AUTO MOTO
ECOLE PATRICK**
4, Avenue de la République
31530 LEVIGNAC
Tél. 05 61 06 15 60
Siret : 424 134 039 00017
E0203108510
N° FORMATION PROFESSIONNELLE
73310755231

**SARL AUTO MOTO
ECOLE PATRICK**
71, Avenue de Gascogne
31490 LEGUEVIN
Tél. 05 61 06 60 65
N° Agrément : E0203106370
Siret : 424 134 039 00041 NAF 8853Z
N° FORMATION PROFESSIONNELLE
73310755231

**SARL AUTO MOTO
ECOLE PATRICK**
12, Place Gambetta
32600 L'ISLE JOURDAIN
Tél. 05 62 07 06 99
Siret : 424 134 039 0003
E0203201700
N° FORMATION PROFESSIONNELLE
73310755231

Exemple de parcours de formation au Permis BE/B96

Nous formons de la même façon, les candidats au permis BE et ceux à la formation B96. Cependant les candidats à la formation B96 ne sont pas soumis à une épreuve de permis.

Cours de code de la route : Cours spécifique de code en salle par moniteur :

Stationnements à alternance semi-mensuelle

Calcul distance-arrêt / temps de réaction / distance de sécurité

Alcool / Drogue / Médicaments / Dérivatifs de l'attention (téléphone, GPS, radio, passagers)

Vitesse / Ceinture de sécurité

Utilisation des feux (jour et nuit)

Placements sur les giratoires - Voies d'accélération / décélération

Apprendre à faire un constat amiable ...

Sujets des tests de code : Ils abordent tous les thèmes relatifs à la conduite et notamment à la sécurité routière :

Les dispositions légales en matière de circulation routière : ce thème traite de la signalisation, règles de circulation, de la vitesse, du positionnement sur la chaussée, de l'arrêt et du stationnement, du croisement et du dépassement.

Le conducteur : ce thème traite de la vigilance à l'égard des autres usagers, de la perception, évaluation des distances de sécurité, des déficiences du conducteur et des risques sur la conduite, et notamment de la conduite sous l'emprise d'alcool et/ou stupéfiants, de la fatigue, baisse de la vigilance, de l'influence des distracteurs (téléphone), et de la vitesse.

Les autres usagers : ce thème traite des usagers vulnérables, piétons, motos, véhicules lourds, transports en commun, véhicules d'intérêt général.

Réglementation générale et divers : ce thème traite des documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, du permis à points, des principales infractions et sanctions, du transport de passagers et du chargement.

Formation pratique

Travail hors circulation (ou plateau)

Vérification, socle minimum 1

- Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ (notation des gestes et posture, des attitudes de sécurité)

Réalisation d'un attelage

Vérification, socle minimum 2

- Annonce des poids, dimensions et vérifications du fonctionnement des feux

Thème tiré au sort

- (1 parmi 6 thèmes) le candidat doit effectuer différents contrôles (intérieur et/ou extérieur) selon la fiche tirée au sort.

L'interrogation orale

- (le candidat doit exposer dans un dialogue avec l'expert (l'inspecteur), ses connaissances sur un sujet tiré au sort parmi 12 fiches.) Objectif : que le candidat possède des connaissances théoriques liées à la sécurité et qu'il soit capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.

Test de maniabilité :

- Réalisation de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision
- Réalisation de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision

Réalisation d'un dételage

L'épreuve en circulation

Objectif : travailler les particularités de la conduite d'un ensemble et susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

Le candidat a acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

L'accent est mis sur notamment :

Maitrise de l'ensemble, masse, gabarit, rapport vitesse/puissance, phénomène d'oscillation latérale

Angles morts, changements de direction, prise en compte des usagers vulnérables

Maitrise de l'ensemble, croisement, dépassement, trajectoire (virages)

L'anticipation et les distances de freinage.